

▲ COOPERATION BILATERALE

TRANSPORTS ROUTIERS ET AVIATION CIVILE

L'année 2004 a connu une relance de la coopération technique maroco-française dans les secteurs des transports routiers et de l'aviation civile :

- En juillet 2004, une délégation marocaine constituée de cadres de la Direction des Transports Routiers et de la Direction de la Sécurité des Transports Routiers s'est rendue en France pour prendre connaissance de l'organisation du système des transports routiers de voyageurs en France et appréhender l'expérience française en matière de gestion et de pilotage du contrôle routier.
- En octobre 2004, deux experts français ont séjourné au Maroc pour une mission exploratoire en vue de définir les actions de coopération à mettre en place, à partir de l'année 2005, dans le domaine des transports routiers et de la sécurité routière.
- Un arrangement administratif en matière de sécurité routière avec un programme d'actions 2005/2006 a été signé, entre le Maroc et la France, en Novembre 2004.
- Dix cadres de la Direction de l'Aéronautique Civile ont été envoyés en France à l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile de Toulouse pour suivre des formations de courtes durées dans le cadre de bourses de stages accordées par la France au titre de l'année 2004.

Par ailleurs, les réalisations de l'ONDA dans le domaine de la coopération bilatérale a porté sur les principales actions suivantes:

- L'achèvement de la formation à l'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile, de deux (2) contrôleurs aériens sénégalais, faisant partie de la 3^{ème} promotion sortie à la fin de février 2004.
- La poursuite de la formation de quatre (4) contrôleurs aériens sénégalais et un (1) djiboutien, figurant parmi l'effectif de la 4^{ème} promotion.
- La rentrée en formation au début mars 2004 de huit (8) stagiaires sénégalais en contrôle aérien, dans le cadre de la 5^{ème} promotion.
- L'établissement d'un accord de coopération avec l'Aéroport de Nice
- La conclusion d'une entente avec la Direction Générale de l'Aviation Civile française, pour la réalisation d'un programme de coopération, conjoint dans le domaine de la navigation aérienne.

SECURITE ROUTIERE :

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre le CNPAC et l'Agence Japonaise pour la coopération Internationale (JICA), un Volontaire Senior, expert dans le domaine de la sécurité routière a été affecté au CNPAC, lequel a effectué plusieurs études et travaux dont notamment :

- La circulation routière à Rabat : propositions et contre-mesures ;
- L'estimation de l'impact du port de la ceinture de sécurité sur la réduction du nombre de tués ;
- La méthode d'analyse japonaise des points noirs en zones urbaines ;
- La participation à l'étude d'identification des sites potentiels pour l'installation de l'unité radar fixe à Rabat ;
- Un rapport sur la situation de la Sécurité routière au Maroc.

TRANSPORTS FERROVIAIRES

Au cours de l'année 2004, les efforts déployés en matière de coopération ont concerné :

- Le raffermissement des relations avec les organisations internationales auxquelles l'ONCF adhère et les réseaux ferroviaires étrangers ;
- La communication des données statistiques concernant l'ONCF aux divers organismes internationaux : UIC, CTFM, UACF,...
- La préparation des interventions de l'ONCF auprès de certains organismes tels : CETMO à Casablanca- Séminaire MAPS à Tunis.

Au niveau européen et en vue de redynamiser le volet coopération avec les réseaux européens et plus particulièrement la SNCF (France) qui constitue un partenaire privilégié, et suite à la visite effectuée par monsieur le Ministre de l'Équipement et du Transport en France du 16 au 19 Novembre 2005, des contacts ont été établis entre les deux réseaux pour finaliser le projet de convention de partenariat devant régir les relations ONCF-SNCF sur les plans :

- échange documentaire ;
- envoi de stagiaires ONCF à la SNCF dans le cadre du processus formation-information ;
- expertise : envoi d'experts de la SNCF à l'ONCF pour examiner des aspects particuliers à l'activité ferroviaire.

ACCORDS BILATERAUX SIGNES

Durant l'année 2004, des accords se rapportant au secteur des transports ont été signés par le Maroc dans les domaines suivants :

- Accord relatif à la reconnaissance réciproque des permis de conduire signé avec l'Espagne le 9 Mars 2004 et entré en vigueur le 9 Juin 2004
- Accord relatif à la reconnaissance réciproque des permis de conduire signé avec le Bénin le 15 Juin 2004 à Cotonou.
- Accord des transports aériens signé avec l'Inde le 07 Décembre 2004 à New Delhi.

L'année a connu également l'actualisation des accords aériens bilatéraux entre le Maroc et le Gabon, le Cameroun, l'Inde et Burkina Fasso.

S'agissant des traités et conventions internationales et suite à la lettre du Secrétaire Général des Nations Unies adressée à **SA MAJESTE LE ROI** invitant notre pays à ratifier ou adhérer à des traités relatifs au transport en transit dans le but de promouvoir les échanges commerciaux vers les pays en développement sans littoral, le Département du Transport a piloté en 2004 les travaux d'une commission interministérielle qui a fait le point sur les conventions auxquelles le Maroc est déjà partie, et a examiné l'opportunité pour notre pays d'adhérer à d'autres et de donner effet à celles pour lesquelles il n'a pas encore déposé d'instruments.

COMMISSIONS MIXTES SECTORIELLES

Dans le cadre de l'application des accords bilatéraux en matière des transports maritimes et routiers, les commissions mixtes suivantes ont tenu leur réunion en 2004 :

Commissions mixtes maritimes

Maroc/France : tenue à Paris les 15 et 16 Juin 2004 ;

Maroc/Egypte : tenue au Caire les 09 et 10 Juin 2004.

Commissions mixtes des transports routiers internationaux

Maroc/France : tenue à Paris les 17 et 18 Novembre 2004 ;

Maroc/Egypte : tenue à la Haye les 17 et 18 Juin 2004.

▲ COOPERATION MULTILATERALE

Dans le domaine de la sécurité routière, le CNPAC a participé en 2004 à plusieurs séminaires et manifestations internationales dont notamment :

- Le Séminaire International sur le Comportement Agressif au Volant, organisé le 5 Avril 2004 à Genève ;
- Le Séminaire arabe sur l'Enfant et l'Education Routière à Alger, organisé le 26 Décembre 2004 par le Centre National de la Prévention et de la Sécurité Routière en Algérie ;
- Le Séminaire « Piétons et Dangers de la Route » organisé par l'Organisation Arabe de Sécurité Routière en collaboration avec le Conseil des Ministres de l'Intérieur Arabe, à Tunis ;
- Les travaux de l'Assemblée Générale de la PRI et au Séminaire International portant sur les « Défis de la sécurité routière et l'élargissement de l'Union Européenne », organisés à Helsinki en Finlande ;
- L'Atelier intitulé « Nouvelle vague des technologies avancées et sécurité routière », à Bucharest organisé par « International Road Safety Academy » (IRSA) de la Roumanie, en collaboration avec IRSA Internationale.

En outre, la coopération multilatérale dans le domaine des transports aériens a concerné les actions entreprises suivantes :

- Le paraphe d'un accord multilatéral entre le Maroc et l'Union Européenne.
- La participation active de l'ONDA à la 35^{ème} Assemblée Générale de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) tenue à Montréal.
- La participation à l'Assemblée et Conférences Mondiales du Conseil International des Aéroports (ACI), tenues à Lisbonne.
- La participation à la 15^{ème} conférence de l'ACI-Afrique tenue au Caire, et à l'issue de laquelle l'ONDA a été désigné pour organiser la 16^{ème} Conférence ACI-Afrique en 2005. En marge de cette réunion les aéroports arabes ont également coopté le Maroc pour abriter la prochaine réunion de l'Association des Aéroports Arabe en 2005.
- L'accueil et présidence à Marrakech, au titre de l'année 2004, de la 3^{ème} réunion du Comité Directeur du groupe régional de navigation aérienne «AEFMP» composé de 6 pays (Algérie, Espagne, France, Maroc, Portugal), qui s'est penché principalement sur l'examen de l'état d'avancement, depuis les dernières réunions tenues à Aix-en-Provence et à Alger, des projets communs en matière d'harmonisation des systèmes de navigation aérienne.
- L'Organisation par l'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile de sept séminaires internationaux, dans le cadre des relations entretenues avec des partenaires de renom, comme l'OACI, l'IATA, l'ACI, l'Université Concordia. Ces séminaires ont été marqués par une participation intense de cadres en provenance de divers pays aussi bien du Nord que du Sud.

Les thèmes traités ont abordés les sujets d'actualité dans le monde aéronautique, notamment la certification des aéroports, la Sûreté, la Gestion de crises, la gestion financière des aéroports, avec comme primeur à l'échelle internationale le lancement du premier module OACI de E-learning en sûreté.

Par ailleurs, le domaine ferroviaire a connu le renforcement des actions de coopération suivantes :

Au niveau du Maghreb :

- la contribution de façon active au bon fonctionnement du CTFM ;
- la participation aux travaux préparatoires dans la perspective d'édification du TGV Maghrébin ;

- le renforcement des relations avec les réseaux maghrébins pour activer l'intégration maghrébine (échange de stagiaires et d'expériences).

Au niveau des pays arabes :

- la participation aux cérémonies du 25^{ème} anniversaire de l'UACF en Syrie ;
- l'Accueil de 4 stagiaires du réseau SYRIEN ;
- la participation au congrès constitutif de l'association des médecins arabes sous l'égide de l'UACF au Caire en Septembre 2004.

Participation aux manifestations internationales :

L'ONCF a œuvré dans le sens de renforcer sa présence dans les manifestations ferroviaires internationales. En témoigne sa participation :

- au séminaire de formation à la Grande Vitesse organisé par l'UIC à Paris en Juillet 2004 ;
- au 2^{ème} forum méditerranéen de la logistique et du transport à Barcelone en Mai 2004 ;
- aux 1ères assises maghrébines de la maintenance en avril 2004 à Casablanca ;
- au congrès ferroviaire international (OVG) en septembre 2004 à Salzbourg en Autriche ;
- au forum du rail « Africa Rail 2004 » à Johannesburg en juin 2004 ;
- au salon et congrès SMART MOVE à Dubai en octobre 2004 ;
- au 3^{ème} forum mondial de la sûreté ferroviaire en octobre 2004 à Marseille ;
- au congrès international ferroviaire à Madrid en novembre 2004 ;
- au séminaire de formation sur le transport international (COTIF) au Caire en novembre 2004.

▲ COOPERATION SUD-SUD

L'année 2004 a été riche en actions tendant à développer la coopération Sud-Sud et à asseoir le rayonnement du Maroc notamment dans la Direction des pays de l'Afrique et du monde arabe. Les événements les plus marquants en ce qui concerne le secteur des transports sont les suivants :

- le 22 Février 2004, une délégation ministérielle de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) conduite par Mme Paulette MISSAMBO, Ministre d'Etat Gabonaise, Ministre des Transports et de l'Aviation Civile, a visité le Maroc pour demander à Royal Air Maroc son assistance pour la création d'une compagnie aérienne communautaire en zone CEMAC (Cameroune, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad).
- Affirmation de la volonté d'asseoir un partenariat maroco-sénégalais en matière de transport maritime à l'occasion de la visite de travail effectuée à Rabat au mois de Juillet 2004 par le Ministre Sénégalais de l'Equipement, des Transports Terrestres et des Transports Maritimes Intérieurs. Deux axes ont été identifiés :
 - la création de la ligne Tanger/Casablanca/ Nouadhibou/ Nouakchott/ Dakar ;
 - l'assistance des autorités sénégalaises pour le redémarrage de la desserte de transport de passagers Dakar/Ziguinchor.
- La consolidation de la coopération maroco-mauritanienne suite aux travaux de la 4^{ème} session du Comité Mixte Maroco-Mauritanien de coopération en matière de l'Equipement et du Transport réuni à Rabat le 18 Juin 2004.
- L'accueil du 17 au 22 octobre 2004 d'une délégation de hauts cadres congolais venue au Maroc pour se familiariser avec l'expérience marocaine en matière de régulation en République Démocratique du Congo.

- L'organisation en Novembre 2004 par l'ISEM en collaboration avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et l'appui de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) de la 5^{ème} édition de la formation dans le domaine de la marine marchande au profit des pays africains francophones.
- La présidence par le Maroc du Conseil des Ministres Arabes des Transports de l'Organisation de la Ligue Arabe à partir du 24 Novembre 2004 et ce pour une année.
- Des démarches ont été opérées pour développer la coopération avec le Sénégal. A ce titre, l'ONCF a saisi la Société Nationale des Chemins de Fer Sénégalais (SNCS) en 2004 pour concrétiser les recommandations de nos deux qui ont convenu en Mars 2003 de renforcer la coopération entre nos deux réseaux en faisant bénéficier la SNCS de l'expérience de l'ONCF en matière de transport urbain et régional pour répondre aux besoins de la ville de Dakar.
- La réception de huit cadres d'organismes et entreprises publiques du secteur des transports de la République Démocratique du Congo et ce, pour une visite de travail sur la politique des ressources humaines, le changement de statut de l'ONCF, le projet d'entreprise et les tentatives d'associer des privés aux projets d'extension du réseau.